



COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

Compte-rendu_ Plénière 14_ 23 janvier 2025_ Cinéma Le Korrigan

Les remarques formulées par les participants sont à retrouver en orange dans le texte

Nombre de personnes présentes : 52

- ADOUT Sylvain (*habitant*)
 - AGIUS Georges (*habitant*)
 - BESNARD Marion (*habitante*)
 - BLONDEAU Marie (*habitante*)
 - BOSCHER Dominique (*habitant*)
 - BOSCHER Dominique (*habitante*)
 - CALLETEAU Caroline (*habitante*)
 - CANCOIN Jean-Paul (*habitant*)
 - CARILLET Lydie (*habitante*)
 - CARRIERE Annie (*habitante*)
 - CHAUVIN Paul (*Maire*)
 - CHAUVIN Catherine (*habitante*)
 - CHEVREL Luc (*habitant*)
 - CLEMENT Pierre-François (*habitant*)
 - CRESTON M. (*habitant*)
 - DEHU Sylvain (*habitant*)
 - FASONE Madeleine (*habitante*)
 - FRISONI Daniel (*habitant*)
 - FRISONI Béatrice (*habitant*)
 - GALLO Dominique (*conseillère municipale*)
 - GIVARD Laurent (*habitant*)
 - GOUBERT-DUBACQ Pascal (*habitant*)
 - GOULARD Christian (*habitant*)
 - LACHKAR Gilles (*habitant*)
 - LAGOUTTE Catherine (*habitante*)
 - LEBRUN Kévin (*adjoint à la culture, au patrimoine et à la communication*)
 - LEFEUVRE Christiane (*habitante*)
 - LEFEUVRE Jean-Yves (*habitant*)
 - LEGER Michel (*conseiller municipal*)
 - LEGRAND Mathilde (*coordinatrice de la transition écologique*)
 - LE SIDANER Yves (*habitant*)
 - LORRE Ludovic (*habitant*)
 - MARCEL Cécile (*habitante*)
 - MICHEL André (*habitant*)
 - MICHELET Guy (*adjoint en charge de la vie associative*)
 - PANDOLFO Chantale (*conseillère municipale*)
 - PENVEN Christine (*conseillère municipale*)
 - PHILIPPE Isabelle (*habitante*)
 - PIERRE Danielle (*habitante*)
 - POIREE Frédérique (*habitant*)
 - ROUSSEAU Gilles (*conseiller délégué à la participation des habitants*)
 - SUIGNARD Jean-Claude (*habitant*)
 - SUIGNARD Maëlle (*habitante*)
 - THOMAS-RIOUAL Jocelyne (*habitante*)
 - WERNER Elisabeth (*conseillère municipale*)
- + 8 n'ayant pas émargé

Nombre de personnes excusées : 3 **Secrétaire et mise en forme : Mathilde LEGRAND**

Introduction

Monsieur CHAUVIN, Maire de la commune, remercie les habitants, élus, agents, présents à ce 14^{ème} « Dialogue Citoyen » de la Commission Extra-Municipale. Il souhaite une belle année 2025 aux personnes présentes, et émet le souhait d'une année riche en échanges apertisans pour préparer les élections municipales 2026 dans l'intérêt de la commune et de sa population.

Il rappelle que ce dialogue citoyen est un espace d'échanges sur des sujets d'intérêt général, et qu'il est possible de prendre rendez-vous pour les problématiques ou questions personnelles.

Mathilde LEGRAND, coordinatrice de la transition écologique, rappelle les règles pour des échanges sereins (respect et répartition du temps de parole, bienveillance, etc) et explique aux visiteurs que la [Commission Extra-Municipale](#) est un groupe d'habitants qui souhaite s'impliquer dans la vie de la commune pour émettre des avis sur des projets ou en proposer certains via les Groupes de Travail citoyens. Environ 3 « Dialogues citoyens » sont proposés chaque année, ouverts à toutes et tous.

II. RÉUNIR, CRÉER, TRANSMETTRE : LA POLITIQUE CULTURELLE DE BINIC-ÉTABLES SUR MER

Kévin LEBRUN, adjoint à la culture et au patrimoine, présente la politique culturelle de la Ville.

Qu'est-ce qu'une politique culturelle ?

« Une politique culturelle a pour objectif de développer la vie culturelle dans la commune, participer au bien-être de chacun.e et renforcer la vie sociale, artistique et démocratique. Elle peut, en partie, constituer l'identité communale et rayonner bien au-delà du territoire. » Minisère de la Culture

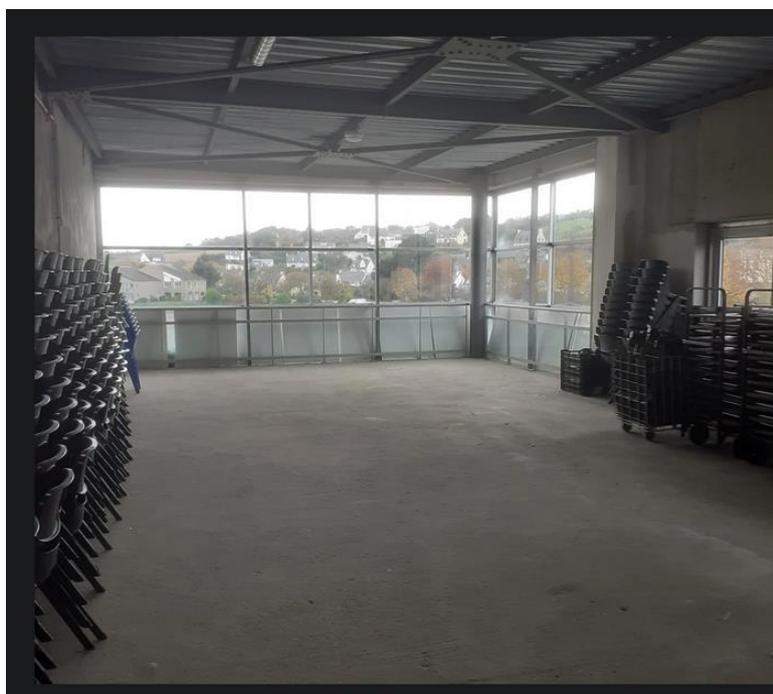
2020 : le constat

En 2016, la fusion des communes de Binic et Étables-sur-Mer, réalisée dans le cadre de la création de la commune nouvelle, a été perçue par une partie des habitants comme un "mariage forcé". Cette intégration rapide a engendré des tensions sociales et politiques durables. Un climat de défiance a marqué les premières années de la commune fusionnée.

Sur le plan culturel, cette situation s'est traduite par la réunion de deux territoires aux logiques différentes : des infrastructures culturelles éclatées sur les deux villes, l'absence d'une politique globale et unifiée, peu de circulation des initiatives artistiques, une identité nouvelle à reforge, un déséquilibre des propositions, des bâtiments en état de décrépitude...

Cela se traduit par :

- Un territoire divisé
- Des équipements et agents isolés
- Un manque de complémentarité avec les actions associatives
- Pas de service ni de budget dédié à la culture (pas de budget de fonctionnement pour l'Estran, un budget galerie en nette hausse au détriment de la bibliothèque, un cadre budgétaire « fourre-tout » fêtes et cérémonies ou se mêlent par exemple dépenses sur la carte de vœux ou prestations de feux d'artifice)



SALLE DE L'ESTRAN

En 2020 c'était :

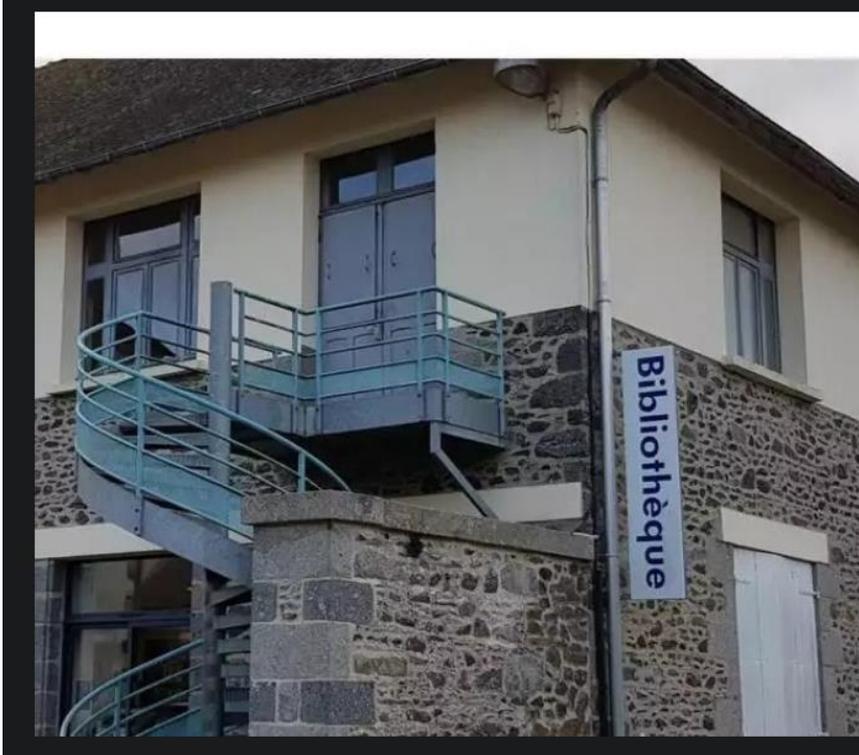
- une salle polyvalente sans identité
- un bâtiment qui n'a jamais été achevé
- un agent isolé
- pas de budget dédié à la programmation culturelle
- un besoin urgent de stockage
- pas de wifi ni de ligne de vie dans le bâtiment



LA GALERIE D'ART

En 2020 c'était :

- un agent à temps partiel (70%) à cheval entre la galerie et la communication
- un budget en augmentation exponentielle
- quelques ateliers de pratique artistique
- un copil fonctionnant en vase clos



BIBLIOTHÈQUE RENÉE GUILLOUX

En 2020 c'était :

- un local de 110m² pour 7000 habitants
- un agent à 80%
- un budget d'acquisition insuffisant
- des locaux étroits et inadaptés aux activités autres que l'emprunt de livres



LE CINÉMA LE KORRIGAN

En 2020 c'était :

- un bâtiment qui ne respectait plus les normes incendie
- un problème de chaufferie vieillissante
- un local mal isolé
- une programmation art et essai à l'année qu'il fallait maintenir (gérée en délégation de service public)



MUSÉE D'ART ET TRADITION POPULAIRE

En 2020 c'était :

- un musée associatif traitant à la fois du passé maritime et terrestre
- un bâtiment exposé aux inondations
- une muséographie à revoir
- des conditions de conservation inadaptées aux objets conservés
- un bâtiment peu visible

A ces constats s'ajoutent une situation Covid qui entraîne la fermeture des équipements culturels ainsi que l'annulation des animations et des grands évènements.

Les actions de la Municipalité

3 axes politiques forts sont établis :

- CRÉER - Le soutien à la création artistique, par :
la rémunération et l'accueil des artistes
l'accueil en résidence d'artistes pluridisciplinaires
la facilitation du contact entre le public et l'artiste

- TRANSMETTRE – La culture accessible toute l’année, par :
 - Une programmation à l’année venant compléter l’offre associative
 - Des manifestations gratuites ou à tarif accessible
 - Une diversité des propositions artistiques
 - Une politique EAC (éducation artistique et culturelle) ambitieuse
- RÉUNIR – L’équilibre entre l’offre culturelle entre les communes historiques, par :
 - Des manifestations extérieures pensées sur l’ensemble du territoire
 - Des équipements culturels qui répondent et se complètent au travers d’une programmation commune
 - Une liaison entre les deux cœurs de ville par l’art et le patrimoine

CRÉER UN SERVICE CULTURE

Afin de :

- coordonner tous les équipements culturels autour de thématiques communes
- assurer la programmation professionnelle et autonome des différents équipements culturels
- maîtriser le budget, la communication et l’agenda culturel de leur conception à leur exécution



LA MUE DU CENTRE CULTUREL L'ESTRAN

Budget dédié à la programmation artistique de 20 000€ à l’année

Une programmation annuelle professionnelle, pluridisciplinaire et accessible

Des résidences artistiques chaque année

Une identité forte et un accueil convivial et chaleureux

Achat de matériel (billeterie, scénique, accueil, convivialité)

Tarifs accessibles et incitatifs

L'Estran remet la culture sur le devant de la scène

Avec une programmation culturelle étoffée, la salle de l'Estran (Binic), devient également un lieu au service de l'éducation artistique et de la culture pour tous. (Représentations de saison.

L'Estran resserre ses liens avec la culture. Cinq spectacles au programme sur 2022-2023 contre trois pour la saison précédente, celle de la reprise. Les productions étaient en effet à l'arrêt complet depuis 2018, date à laquelle l'association Capestran, chargée de la programmation, a jeté l'éponge.

Faire plus avec moins
L'ambition : redonner ses lettres de noblesse au site binicais. Car qui s'en souvient ? Sa vocation c'était le spectacle vivant. Mais les salons, dons du sang, soirées privées, foires, etc., ont peu à peu dilué l'identité du centre culturel au profit de la salle polyvalente. Pour autant, l'idée n'est pas de tirer un trait sur cette

polyvalence qui permet au bâtiment de fonctionner.

20 000 € ont été dégagés pour 2021 afin de produire trois spectacles dans une salle aux gradins rénovés, équipée désormais d'une sonorisation et d'un éclairage adaptés. Cette année, le budget ramené à 18 000 € couvre cinq représentations réparties tout au long de l'année au lieu de se concentrer sur les périodes touristiques. Comment est-ce possible ?

Un effet papillon

En accueillant à l'Estran des artistes « en résidence », autrement dit, en leur prêtant plateau et matériel techniques pour leur travail de création. En échange, les artistes aux disciplines variées s'engagent à intervenir au sein d'un établissement communal, école ou foyer d'hébergement, le temps d'une action culturelle ou conviennent d'une réduction de 50 % sur le spectacle acheté par la mairie. C'est tout à la fois le moyen de soutenir la création et la diffusion artistiques sur notre territoire, de favoriser l'accès à la culture à l'année, diversifier les disciplines artistiques mais aussi développer l'éducation artistique et culturelle auprès de tous les publics. Une logique artistique totale, d'amont en aval. »



Agenda culturel

Home Sweet Home

Vendredi 23 octobre 2022 à 20h30 - De Franck Guiblin
Une équipe de danse contemporaine qui emprunte à l'univers de la science-fiction pour déchiffrer le réel.

Babil

Mercredi 23 novembre 2022 - De Sarah Carré
Deux amis, Tohu et Bohu se lancent dans un récit inventé. Accord, désaccord tout se joue sur fond d'illustration musicale au violoncelle et avec le public, pour tous dès 6 ans.
» Ateliers écoles A. Jacquard et ND des Noës - 24 et 25 novembre

Stabilisant

Vendredi 23 février 2023 à 20h30 - D'Antoine Normand
Un spectacle de danse en 3 parties qui questionne la relation aux autres.
» Atelier de danse le 25 février à 14h (payant - 20€/personne)

Esprit libéré

Mercredi 17 mars 2023 De Nina Kibanda et Xavier Normand
Un duo poète-comédien pour un récit de vie poignant à travers la musique et la voix.
» Atelier avec les élèves - 13 et 17 mars - jeux d'écriture et d'oralité autour du slam.

En/jeux

8 & 9 avril 2023
De Ludo Narmouché
Le domier pour porter du jeu sous toutes ses couleurs
» Atelier résidence de l'IC, septembre 2022 et février 2023



MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

- réunion annuelle avec tous les directeur.ices des écoles de la commune
- Attribution d'un budget pour mener des actions d'éducation artistique et culturelle
- spectacles scolaires à l'Estran et visites d'expos à la galerie
- animations gratuites
- propositions de la bibliothèque autour de l'éveil à la lecture publique et égal accès aux 4 écoles



L'EAC, du bonheur de 0 à 99 ans

La bibliothèque municipale est un des fers de lances de l'EAC sur la commune. Elle accompagne presque 500 élèves des écoles biniçaises et tagaerines. Le centre de loisirs et, nouveauté 2022, les jeunes de Cap à Cité, sont également reçus pour des ateliers.

Enfin, la bibliothèque intervient sur différentes manifestations : Printemps des Poètes, Escapes de Binic, atelier Stam...

Du côté des partenaires, dans le cadre de sa politique culturelle Saint-Brieuc-Armor-Agglomération (SBA-A) développe des actions dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation artistique. Un réseau de musiciens propose ainsi des activités musicales en milieu scolaire en partenariat avec les communes et les écoles concernées. 8,5 cycles ont été mis en place. En 2022/2023, 10 cycles sont prévus. La commune travaille par ailleurs avec SBA-A sur le projet En famille. Isabelle Valliant, photographe professionnelle, mène des interventions pédagogiques basées sur le lien, l'ambit et l'attachement. Plus de cent élèves y ont été associés en tant qu'acteurs, photographes ou danseurs.

En chiffres, l'EAC :
- 20 527€ en 2021
- 23 499€ en 2022, dont 5000€ pour les animations d'été (théâtre de verdure), 2638€ pour les ateliers scolaires à l'Estran (C. Cordes-Senables) et 4559€ pour le Noël des scolaires.

Les ateliers théâtraux dirigés par la C. Adonnet-Guennou ont permis de sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux lors d'ateliers d'écriture sur la plage du Moulin.

Visite d'une classe lors de l'exposition d'une sélection d'œuvres de la collection du Frac Bretagne. La Galerie interpose entre le milieu culturel et pédagogique, à travers cette année d'offrir un accès à tous à l'art contemporain.

Les résidents du foyer logement de Binic ont assisté à l'ouverture d'une résidence artistique avec la compagnie Shogun lors de la création de son prochain spectacle *En Océan*.

8 JANVIER / FÉVRIER / MARS 2023 www.binic-etables-sur-mer.fr

LA GALERIE MUNICIPALE

C'est :

Un budget contant : 32 000€

Deux partenariats extérieurs : FRAC et Finis Terrae

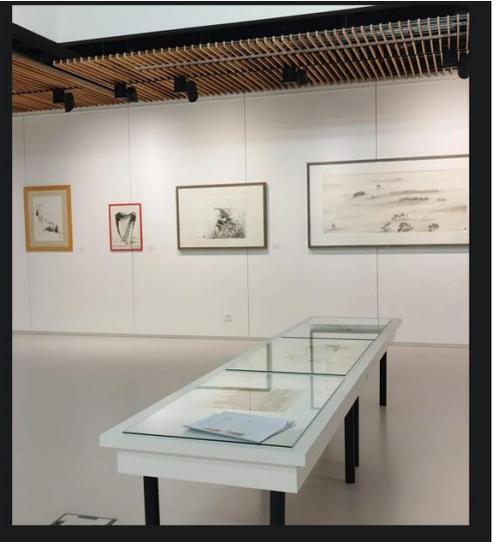
Une résidence artistique et de l'aide à la production

Une rémunération des artistes qui augmente

Démarches en cours pour adhérer aux réseaux *Art en Résidence* et *Art contemporain en Bretagne*

Des rendez-vous réguliers avec le public pendant les expositions

Des ateliers de pratique artistique (public scolaire)



LA BIBLIOTHÈQUE

C'est :

Un budget d'acquisition en constante augmentation : 11 000€ en 2024

Deux agents à temps plein

Une augmentation des horaires d'ouverture (12h30 aujourd'hui au lieu de 8h en 2020)

Un projet d'agrandissement de la bibliothèque en médiathèque (de 110m2 à + de 600m2)

Une politique de lecture publique en constante évolution (actions tournées vers l'extérieur, gratuité de l'adhésion, animations, accueil de groupes scolaires, sélections de livres lors d'expositions ou de spectacles)

Travail en réseau avec les Médiathèques de la Baie (service de navette, événements intercommunaux...)



D'autres projets peuvent aussi être cités :

- La labellisation *Village en poésie*, attribuée pour 3 années
- Les aménagements au Musée et le soutien financier apporté pour un agent d'accueil en saison touristique
- Le projet de parcours d'interprétation du passé morutier, bénéficiant notamment du soutien

En **2024**, 15 spectacles ont été proposés et 13 hors les murs, 33 actions d'éducation artistique et culturelle ont été animées, 4 expositions ont pris place à La Galerie, 5 soutiens à la création ont été actés.

« En matière culturelle, les communes dépensent 10x plus par habitant que les régions.

En 2022, les dépenses culturelles des collectivités territoriales ont ainsi atteint 9,8 milliards d'euros. Ce niveau marque une progression de +3% par rapport à l'exercice 2021, mais reste inférieur (-4%) à celui de 2019. Dans cet ensemble, le bloc local réalise 80% des dépenses culturelles des collectivités, soit 7,8 milliards, dont 5,8 milliards pour les communes (de 3.500 habitants et plus).

12% des dépenses, soit 1,2 milliard, proviennent des départements et 8%, soit 785 millions, sont issus des régions. Pour rappel, en 2022, le budget du ministère de la Culture s'élevait à 4,2 milliards d'euros (4,4 en 24).



1 - Budget 2024 Binic-Étables sur Mer

En part relative, la culture représentait en 2022 4% du budget total des collectivités, mais ce chiffre grimpe à 7,3% pour les communes, quand il n'est que de 1,6% pour les départements et de 2,2% pour les régions. La dépense culturelle des communes par habitant atteint ainsi 123 euros, soit dix fois plus que celle des régions (12 euros par habitant). » Banque des Territoires.

Il faut donc souligner l'importance du financement culturel par les communes et intercommunalités : la politique culturelle doit en effet être pensée au-delà du simple échelon local.

D'autres actions encore à mener...

Parmi celles envisagées :

1. Le projet de la médiathèque
2. Les supports extérieurs photo
3. Le classement de l'église d'Étables sur Mer ?
4. Le cinéma et le musée à rénover
5. Le volet environnemental à renforcer

La commune recherche par ailleurs des bénévoles pour soutenir les actions culturelles : accueil des visiteurs à La Galerie, soutien technique pour les spectacles de l'Estran... Les missions ne manquent pas, et aucune connaissance ou compétence n'est indispensable ! Pour les personnes intéressées, écrire à culture@besurmer.fr

Lors d'une réunion sur la future médiathèque le 14 octobre dernier, il était annoncé qu'une délibération serait prise au Conseil Municipal de novembre. Nous n'avons rien vu, et en décembre non plus. Qu'en est-il sur ce sujet ? L'équipe municipale a mis à jour son PPI (plan pluri-annuel d'investissement) et a inscrit des sommes au budget 2025 pour ce projet. Les prochaines étapes sont : l'adoption du PCSES (document cadre travaillé avec les habitants et partenaires), le vote du budget, le recrutement d'un AMO (assistant à maîtrise d'ouvrage) en 2025, pour espérer recruter un architecte en 2026.

Un vote du conseil municipal ne peut-il pas être envisagé pour sanctuariser le projet, afin d'éviter sa mise à mal aux prochaines élections municipales ? Le souci principal sur ce dossier est de trouver des financements. Si nous avançons comme espéré, nous aurons le retour de la DRAC (Direction générale des affaires culturelles) d'ici 2026 avec un possible financement à 80%. Ce sera alors plus compliqué pour une prochaine équipe de refuser cette subvention de la DRAC qui pourrait avoir des conséquences pour la suite. Le deuxième garde-fou c'est votre participation et mobilisation sur ce sujet.

Il aurait été intéressant de connaître les subventions dédiées aux associations culturelles afin d'avoir une vision globale. Effectivement, le temps limité ne nous permettait pas de tout dire ce soir. Mais ce sera un sujet lors du prochain DOB (débat d'orientations budgétaires).

C'est un peu décourageant d'entendre le vote d'une délibération cadre sur la médiathèque en novembre et de ne toujours rien voir à l'ordre du jour du Conseil Municipal. Nous souhaitons autant que vous faire avancer ce projet, mais nous sommes rattrapés par la réalité : temps long administratif, contraintes budgétaires nous faisant revoir les projets d'investissement. Il n'en reste pas moins que la culture est essentielle à nos sociétés, dans ces périodes de transitions politiques et autres. C'est elle qui nous rend humain, et il faut continuer de porter des projets ambitieux pour la rendre accessible au plus grand nombre.

Il y a déjà plusieurs bénévoles impliqués dans la vie culturelle de la ville. Il aurait par ailleurs été intéressant d'avoir des précisions sur le budget du Cinéma. Même si sa rénovation ne se fera pas dans l'immédiat, il faut se rappeler la chance d'avoir ce type d'équipement sur un territoire comme le nôtre mais peut-être réfléchir à sa mutation. Pourquoi ne pas proposer autre chose que des projections ? Monsieur le Maire évoquait en début de réunion l'intelligence artificielle, le cinéma pourrait être un lieu d'éducation, de formation, de culture de l'image, etc...

Je suis pour ma part sculpteur et enseignant. Je vous remercie tout d'abord pour votre présentation qui permet de mesurer l'ampleur des projets liés à cette thématique. Le budget des équipements a augmenté et c'est super, mais j'ai pourtant l'impression que La Galerie n'est pas à son potentiel maximum, comme elle l'a été auparavant : elle n'est par exemple pas tout le temps ouverte. La Galerie ferme par périodes, pour permettre des résidences d'artistes (utilisation de l'espace pour la création), et pour réaliser les travaux d'entretien parfois nécessaires pour l'accueil du public et de la prochaine intervention.

La Galerie ne pourrait-elle pas être ouverte plus longtemps au cours de l'année ? Par exemple avec des salons d'artistes ? Il serait plus difficile dans ce cas de maintenir la rémunération pour chaque artiste. Or c'est un point essentiel de notre politique, surtout à l'aune du rapport du Sénat qui explique que la liberté de création est en danger et qu'il faut garantir aux artistes les moyens suffisants pour leur garantir de pouvoir créer.

Les artistes pourraient se rémunérer eux-mêmes grâce à la vente d'art. Dans ce cas on serait sur un fonctionnement de commerce d'art, et non comme un soutien à la création et une garantie de l'accès à tous à la culture.

Qui fait la programmation culturelle ? Le service municipal dédié à la culture se charge de proposer une programmation selon des objectifs fixés avec les élus.

Effectivement c'est dommage qu'au début de l'automne et pendant les vacances de Noël La Galerie soit fermée. Pourquoi le COPIL (comité de pilotage) de La Galerie n'existe plus ? C'était pourtant un groupe composé d'élus, d'habitants, de représentants des artistes. La question s'est effectivement posée, mais nous avons vu les limites de ce Comité de pilotage. Lorsque par exemple nous avons proposé de regarder l'ensemble des équipements culturels pour les faire raisonner les uns avec les autres, le Comité de pilotage n'a pas soutenu cette proposition.

Comment est pensée l'utilisation des espaces ? La Galerie, a priori utilisée uniquement pour une programmation culturelle municipale, apparaît dans les tarifs de salles. La Galerie a été inscrite au cas où il y ai un besoin particulier un jour. Mais par ailleurs, rares sont les jours de disponibilité de La Galerie.

Dans les années 70 l'Estran avait été pensé pour accueillir les activités des associations. Pourquoi aujourd'hui les associations n'ont plus leur place dans cet équipement ? Sur les plans de l'architecte, il était bien inscrit que ce bâtiment était un centre culturel, et c'est cette vocation que nous essayons de redonner, notamment concernant le

spectacle vivant. Les associations ont toujours leur place, mais nous en avons près de 170 : nous essayons de répondre aux besoins de tous, en évitant les exclusivités et en répartissant les demandes sur les 14 équipements municipaux.

III. Actualités des Groupes de Travail

Les membres de la Commission Extra-Municipale qui souhaitent davantage s'investir peuvent proposer la création d'un Groupe de Travail à la municipalité (plus d'informations [en cliquant ici](#)). Voici les actualités des personnes présentes :

- **Énergie citoyenne** : initialement le groupe avait été créé pour mener un projet de panneaux photovoltaïques sur une toiture d'un bâtiment municipal. Pour des raisons de contraintes techniques, cela ne va pas pouvoir se faire. Nous sommes donc à la recherche d'une toiture assez conséquente, type bâtiment agricole, entreprise, etc, qui pourrait accueillir ce type de projet. Petite précision : les habitants investissent de l'argent dans ce type de projet, ce n'est pas un don ! En général 1€ investit rapporte 2€. Contactez-nous si vous avez des pistes !
- **Tiers-lieu** : le tiers-lieu est un endroit qui n'est ni le travail, ni la maison, et où l'on se retrouve entre citoyens pour échanger, mener des projets... Bref, créer du collectif ! Le groupe est en train de finaliser le questionnaire visant à connaître les besoins et envies des habitants sur le sujet. Il sera diffusé à plusieurs endroits ainsi que sur les marchés.
- **Api'Cité** : grâce à la mobilisation du groupe, la commune a été labellisée « Api'Cité », un label récompensant pour 3 ans les efforts de la Mairie pour l'accueil et la protection des pollinisateurs. Bravo et merci à eux !

Sans lien avec les Groupes de travail évoqués, un petit groupe apartisan d'habitants et d'habitants se réunit par ailleurs depuis peu afin d'échanger sur la vie citoyenne et les projets pouvant être menés ensemble. Nous avons des valeurs communes comme la solidarité et sommes ouverts à accueillir d'autres personnes qui souhaiteraient échanger avec nous sur ce sujet !

IV. Actualités diverses

Point d'étape Stratégie de Transition Écologique : reporté compte tenu de l'heure avancée

Saint-Brieuc Armor Agglomération lance une plateforme participative...

Qu'est-ce qu'un atlas de la biodiversité ? Il s'agit d'un inventaire des milieux et des espèces présents sur un territoire donné. Porté par Saint-Brieuc Armor-Agglomération, cet outil implique de nombreux acteurs locaux : élus, associations... 🗺️ Et même les habitants ! Venez participer à sa réalisation, qui permettra de cartographier et d'identifier les enjeux en matière de biodiversité à l'échelle du territoire communautaire.

👉 Plus d'infos, modalités de participation : <https://biodiversite.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/>

En route pour le covoiturage de proximité !

Réduire le nombre de voitures sur les routes, rencontrer d'autres habitants, partager les frais... Et si vous covoitriez pour vos petits trajets ? En allant au travail, à votre activité sportive, au marché... OwestGo est une plateforme sans commission portée par les collectivités bretonnes. Inscrivez votre trajet dès maintenant, que vous soyez passager ou conducteur ! <https://www.ouestgo.fr/>



V. Temps de clôture

Prochains rendez-vous à noter :

- ❖ **Samedi 01^{er} février** : atelier de découverte des oiseaux de nos jardins
- ❖ **Dimanche 02 février** : rencontre avec l'artiste Nastasja Duthois à « La Galerie. Elle pourra vous montrer quelques échantillons de son travail sur le cyanotype, ses créations passées et surtout vous parler de la future exposition qu'elle va réaliser à « la Galerie à partir de juin 2025 !
- ❖ **Vendredi 14 février 20h30** - Soirée gourmande à la salle culturelle de l'Estran
- ❖ **Prochain Dialogue Citoyen** sur le thème de la politique cyclable, date à venir



MERCI A TOUTES ET A TOUS POUR
VOTRE PRESENCE !

BINIC-ÉTABLES
SUR MER

Soirée gourmande
C'oe Quidam Théâtre
Vendredi 14 février - 20h30
Centre culturel L'Estran

Une conférence complètement allumée !
Entre la poire et le fromage, venez vous nourrir
de bonnes adresses pour manger
localement, de conseils et astuces pour
cuisiner simple grâce à des spécialistes
gastronomiques et deux artistes déjantées.
Producteur d'algues d'Ironique, réalisatrice Maria Bouchard

Tout public
Durée : 1h30
Tarif A : 13 € | 7 €

Plus d'infos binic-etables-sur-mer.fr

Billetterie: 

Service communication octobre 2024